

nommées s'élèvent des renommées nouvelles, toutes justement acquises et en possession d'une légitime popularité. Il y a là Roubaix, Reims, Tourcoing, Sedan, Louviers, Elbeuf, la Normandie, l'Alsace, nos cités, nos provinces manufacturières. N'y allez pas; c'est un désert, c'est une Thésaïde : à peine y trouveriez-vous quelques ombres égarées qui les traversent à la course, ou quelques connaisseurs honteux de leur isolement. La foule n'est pas aux choses utiles; il lui faut des spectacles, et c'est ailleurs qu'elle en va chercher.

Rien ne servirait de s'en affliger ou de s'en plaindre; il est des courants contre lesquels on ne saurait lutter. La commission impériale l'a compris elle-même et a fait récemment un effort pour ramener le public dans une direction plus sensée et plus vraie. Elle a imaginé une exposition spéciale dans l'exposition générale, celle des produits à bon marché et d'usage courant. L'idée est juste, l'intention bonne; le succès y répondra-t-il? Je me propose de voir cela près et en détail, et, s'il y a lieu, d'en dire mon sentiment.

LE SAVON.

Je me propose de parler du savon comme d'un compatriote : nous avons eu le même berceau, et il est doux de s'occuper des choses au milieu desquelles on a grandi et qu'on a bien connues. Peut-être me manque-t-il un peu de chimie pour cela : j'essayerai d'y suppléer par quelques notions, telles quelles. Il ne faut pas, en matière de technologie, se montrer trop exigeant vis-à-vis des hommes de notre génération; ils n'ont pu choisir entre la classe des lettres et celles des sciences, ni profiter de ce qu'on nomme la bifurcation des études. De notre temps nous n'usions pas de si gros mots.

Que le savon soit né à Marseille, c'est de notoriété publique, et j'y ai cédé en le répétant. Il convient pourtant de faire des réserves. Les premières

fabriques de savon furent établies à Savone dans le cours du sixième siècle, et à défaut d'une tradition plus formelle le nom seul du produit dénoncerait cette origine. Le voisinage de grands bois d'oliviers fournissait la matière essentielle, l'huile, et quant aux alcalis, on se contenta d'abord des plus grossiers, par exemple des cendres provenant du foyer ou de la combustion de quelques plantes marines, comme la soude. Un lessivage et un amalgame, voilà à quoi se réduisirent les procédés en usage dans cette période de début, procédés bien élémentaires, comme on le voit, et qui pourtant sont restés les mêmes, sauf de légers perfectionnements.

Cette industrie s'adressait à l'un des besoins sur lesquels on peut mesurer le degré de richesse et de civilisation des peuples. Le savant M. Liebig en juge ainsi, et il ajoute que les seigneurs du moyen âge, avec leur luxe de vêtements, d'armes et de chevaux, étaient bien voisins de la barbarie pour tout ce qui tient aux soins de la personne. L'honneur des temps modernes sera d'avoir écarté ce faste au profit d'une plus grande propreté, et, s'il faut en croire le chimiste allemand, l'usage du savon entre pour une bonne part dans ce progrès. Il a même là-dessus des formules presque mathématiques : tel chiffre

de savon consommé, telle somme d'aisance; en d'autres termes : Dis-moi comment tu te laves, je te dirai qui tu es. M. Liebig était évidemment sur la voie des étuves et des bains populaires.

Quoi qu'il en soit, l'industrie du savon acquit dès l'origine une grande importance, et bien des villes s'en disputèrent le sceptre avant qu'il échût à Marseille, où il devait rester. Gènes, Alicante, Malaga, Barcelone eurent leurs savonneries et firent valoir à l'envi les avantages de leur position. Rien de plus légitime; mais voici qui l'est moins. Un matin, Gènes s'éveilla avec l'idée que Savone, sa voisine, jouissait depuis trop longtemps des bénéfices de sa découverte. Comment tolérer cela? Une petite ville épiscopale en remonter à une aussi fière république, lui tenir tête et la vaincre dans un duel manufacturier! C'était d'un détestable exemple, et il fallait en finir. De quelle manière? Ici les Génois firent preuve d'imagination. Dans la nuit même, vingt galères quittèrent leur môle, chargées de bloes de rocher et de tous les débris de fer et de fonte qu'on put recueillir dans les arsenaux. Elles voguèrent en silence vers Savone, et, arrivées devant ce petit port, en comblèrent l'entrée en jetant leurs cargaisons à la mer. Le lendemain, les gens

de Savone avaient encore un port, mais un port sans issue vers le large. Voilà les premières prouesses de la concurrence de nation à nation et un moyen passablement brutal de se débarrasser d'un rival incommode. De nos jours on y met plus de formes sans y mettre moins d'âpreté; au lieu de blocs de pierre, on a des tarifs de douane et des droits différentiels. C'est aussi sûr et moins barbare.

Les violences profitent rarement, et Gènes l'éprouva bien; cette industrie dont elle s'était emparée de vive force lui échappa insensiblement. On a dit que les fabricants ne purent imputer leur décadence qu'à eux-mêmes, et que des fraudes nombreuses amenèrent le délaissement qui les frappa. On ajoute que le sénat fut obligé de sévir et de faire brûler sur les places publiques des masses de savon surchargé de corps hétérogènes. Je doute que ce motif soit le seul et le vrai, et en y réfléchissant on en trouve de bien plus péremptoires pour expliquer ce déplacement d'industrie. En effet, c'est vers ce temps que les grands États de l'Europe entrèrent résolument dans cette voie qui consiste à favoriser le regnicole et à exclure l'étranger dans toute la sphère des transactions intérieures. Dès lors chaque État demeurait en présence de ses débouchés et de

sa consommation propre. Or, que restait-il à Gènes, réduite à son domaine naturel? Un territoire insignifiant et une population bien restreinte. Marseille, au contraire, qui déjà s'essayait à cette fabrication, avait à ses portes le plus beau marché du monde, ce marché de France dont elle était le pourvoyeur privilégié et que lui assurèrent mieux encore des règlements de commerce et de navigation. De là un développement de travail devant lequel Gènes dut désarmer, comme désarmèrent plus tard Venise, Carthagène, Alicante et Gaète. Si Marseille l'emporta, c'est qu'elle desservait un rayon plus étendu et défrayait les besoins de populations plus nombreuses.

En possession de l'industrie du savon, Marseille en a été, il faut le dire, la bonne et fidèle gardienne. C'est même un fait curieux et presque unique dans l'histoire des arts manufacturiers qu'une fabrication demeurée pendant plus de deux siècles conforme à elle-même, et, lorsque autour d'elle tout se transformait, conservant presque intacts ses procédés, ses instruments, ses combinaisons et jusqu'à ses mélanges. Non pas que des changements et des améliorations n'aient eu lieu, et je dirai lesquels; mais la part de la tradition est encore la plus grande, et

l'aire d'une savonnerie, avec ses chaudières au centre et ses bacs à lessive sur les côtés, est un des derniers monuments d'autrefois que le génie moderne ait respectés faute de pouvoir rien mettre à la place. Nulle part la main de nos pères n'a laissé une plus puissante empreinte ni mieux assuré la durée de ses œuvres.

Les personnes, nombreuses dans ce pays, qui convient volontiers le gouvernement à s'emparer de la tutelle du travail ont vu l'origine de cette prospérité dans un édit du 5 octobre 1688 qui imposa à la fabrication du savon des règlements très-sévères. Non-seulement cet édit suspendait l'activité des établissements dans le mois de juin, juillet et août, mais il excluait de la composition de la pâte tout corps gras qui ne fût point l'huile d'olive pure; il allait même jusqu'à fixer l'époque où l'huile nouvelle pourrait être employée : le tout sous peine de confiscation de la marchandise. Comme sanction et comme garantie, une sorte de conseil de prud'hommes, composé de deux négociants experts, devait veiller à l'exécution de l'édit, dénoncer les contrevenants et les livrer à la justice ordinaire. C'était un luxe de précautions et de servitudes sous lesquelles eût succombé une industrie douée de

moins de vitalité. Heureusement les habitudes furent plus fortes que la loi; à quelques exceptions près, l'édit demeura une lettre morte : il resta comme une menace, et non comme un empêchement. Des arrêts du conseil d'État de 1754 et de 1760 n'eurent pas plus d'effet, et les deux décrets de l'Empire, en date de 1811 et 1812, tombèrent eux-mêmes et le plus naturellement du monde en désuétude. Exemples anciens ou récents dont il faudrait se mieux souvenir, et qui prouvent qu'en matière d'industrie la responsabilité ne se déplace pas sans résistance ni sans inconvénients.

Si la savonnerie de Marseille s'est maintenue au premier rang durant une si longue période et à travers tant de régimes, ce n'est ni aux édits, ni aux arrêts du conseil, ni aux décrets qu'il faut en reporter l'honneur; c'est en elle-même, dans sa position, dans ses débouchés, dans le caractère des hommes qui l'ont honorée et perfectionnée, dans leur intérêt bien entendu, dans les traditions locales, dans une habileté de main transmise de génération en génération que se trouvent et se perpétuent les éléments de cette supériorité. Elle a pu ainsi se défendre et contre les attaques de ses concurrents et contre ses propres excès; elle a fait sa police mieux

qu'aucun gouvernement n'aurait pu la faire. Menacée bien des fois, elle s'est toujours relevée avec un certain éclat et a donné de durs démentis à ceux qui la tenaient pour morte. Si elle a repoussé les essais téméraires, jamais elle ne s'est refusée à un progrès réel, et là où on la croyait à bout de voie elle a trouvé des ressources inattendues. A l'appui de cet éloge les faits ne manqueraient pas.

Sous l'Empire, et en plein blocus, on crut que la savonnerie allait périr ou du moins désarmer. La soude naturelle, cet aliment de la fabrication, lui manquait; c'était d'Espagne qu'on la tirait, et nous étions en guerre avec l'Espagne. Cette fois, le génie de la science intervint et sauva l'industrie en péril. Leblanc, un homme à qui la renommée n'a pas fait la part qui lui est due, trouva la soude artificielle, et cela avec une précision si grande et une telle sûreté de combinaisons qu'elle est restée ce qu'il l'a faite après un demi-siècle écoulé. Dès ce moment la fabrication de savon eut pour accessoire la fabrication des produits chimiques et mit ses procédés en harmonie avec cette découverte. Ce fut un premier pas en avant. Plus tard, et quand la soude abonda, l'huile d'olive devint rare à son tour et hors de prix. Bien des circonstances y contribuaient :

la mortalité des oliviers, l'intermittence des récoltes, l'emploi plus général du produit, l'énormité du droit qui le frappait à l'entrée, la concurrence du pavillon étranger sur les lieux de provenance. Il fallait aviser et avant tout rompre avec le préjugé local, rompre aussi avec les édits de 1688 et les décrets de l'Empire, qui ne voyaient point le bon savon hors de l'huile d'olive pure. On essaya donc des mélanges; on se mit en quête d'autres oléagineux. Déjà l'huile d'œillette était acceptée; on songea au lin et au ravisson, qui ne répondirent pas à l'attente du fabricant, puis au sésame et à l'arachide, dont le succès fut général. Désormais plus d'exclusions ni de proscriptions; tous les corps gras furent appelés à donner la mesure de leur vertu et à se faire une place par leurs services. C'est ainsi que la savonnerie a marché, ne livrant rien au hasard, mais ne négligeant aucune conquête, heureuse surtout quand le gouvernement la tenait en oubli et ne frappait pas de droits excessifs, comme en 1844, les matières premières qui lui servent d'aliment.

Aujourd'hui nous la retrouvons à l'exposition avec ce caractère de simplicité qui est inséparable de la force. Point d'étalage, point de vains ornements : une vitrine bien nue où des pains de savon

reposent sur les caisses qui leur ont servi d'enveloppe pendant le trajet, le tout sous l'étiquette suivante :

Production actuelle des savons de Marseille.

54 millions de kilogrammes pour la consommation intérieure.

6 millions et demi pour l'exportation.

60 millions et demi.

Valeur 50 millions de francs.

C'est court, mais éloquent, et pourtant la foule ne s'y arrêtera pas. Elle préférera les plans en relief de quelque industrie imaginaire où le débit de café à la vapeur que renferme la galerie de l'annexe.

Je me souviens d'une époque où la savonnerie y mit plus d'appâts et ne dédaigna pas un succès de surprise. C'était en 1814 à la première rentrée des Bourbons. Le comté d'Artois venait d'arriver à Marseille, et y avait trouvé l'accueil le plus enthousiaste et le plus bruyant. On le promenait de fête en fête au milieu des acclamations de la foule et des harangues de l'autorité. Dieu me garde d'entrer dans les détails ! je n'insisterai que sur un point du programme. A nombre des curiosités locales et comme

preuve d'intérêt vis-à-vis d'une grande industrie, il avait été décidé que S. A. R. honorerait de sa visite une de nos principales fabriques de savon. C'était, il m'en souvient, celle de M. Payen, située sur les hauteurs de la vieille ville et qui avait été pavoisée et décorée pour la circonstance. Les ouvriers y étaient à leur poste, en habits de travail, les contre-maitres aussi ; on devait donner au prince le spectacle d'une fabrication en miniature. Elle eut lieu en effet, et qu'en sortit-il ? un buste de Louis XVIII, en savon, d'une blancheur transparente et sur le socle duquel on pouvait lire cette inscription :

IL EFFACE TOUTES LES TACHES.

L'hommage fut apprécié comme il devait l'être, l'allusion aussi. Qu'est devenu ce buste et à quoi a-t-il servi ? Je l'ignore. Tout ce que je sais, c'est que la maison Payen, aujourd'hui Court de Payen, est restée à la tête de cette industrie et soutient dignement un nom honorable et honoré.

J'aurais tout dit sur la savonnerie de Marseille si, après s'être montrée si modeste dans sa vitrine, elle n'avait fait distribuer à la commission impériale une note pleine d'assez grosses prétentions. Voici de quoi il s'agit :

Marseille fait le meilleur savon de France, mais elle n'est pas seule à y faire du savon. Elle a vu s'élever des concurrences, et quelle industrie n'est pas dans ce cas? Elle les supporte avec peine et voudrait s'en délivrer; c'est de règle. Mais elle les accuse, elle les dénonce, elle appelle sur ses rivaux l'attention et les foudres de l'État; elle demande qu'on en revienne aux décrets de l'Empire, aux édits de Colbert ou à quelque chose d'approchant; elle consent à ce qu'on la ramène aux carrières, pourvu qu'on y conduise aussi ceux qui marchent sur ses brisées; elle crie à la fraude, à l'altération du produit, à la décadence de la fabrication, et, pour y mettre ordre, elle adjure le gouvernement de tirer quelques chaînes de ses vieux arsenaux afin de les arranger à son usage.

Voilà qui est plus grave et mérite examen. Il ne s'agit pas d'ailleurs d'un cas isolé : dans bien des industries il y a un penchant vers ces mesures extrêmes et comme un besoin de servitudes contre les abus de la liberté. A ce titre, la question s'agrandit et devient sérieuse.

Au fond, et pour s'occuper de Marseille, est-elle vraiment fondée à se plaindre? Où est le tort, où est le dommage qu'on lui fait? Dans l'approvisionne-

ment du pays elle compte pour la moitié environ; dans l'exportation elle a à peu de chose près la totalité. Son travail, le travail d'une seule ville, s'élève à 60 millions de kilogrammes, tandis qu'on n'évalue pas à plus de 90 millions de kilogrammes le travail du Royaume-Uni tout entier. L'Autriche ne fabrique que 4 millions de kilogrammes de savon et l'Espagne 8 millions; le reste de l'Europe en est réduit à des chiffres insignifiants. Encore une fois, est-ce le cas de se plaindre?

Si des quantités on passe aux qualités, l'avantage reste encore à Marseille. Ailleurs, et même en Angleterre, on en est encore à l'empirisme; point d'amalgame fixe, point de procédé suivi. Les modes varient comme les éléments; le savon est tantôt à base de suif, tantôt à base d'huile de palme, parfois d'huile de coco, souvent de résine, où nos voisins excellent et dont ils usent largement. Or rien de tout cela n'égale ce beau savon marbré, à la base d'huile d'olive, qui a constitué de tout temps et constitue aujourd'hui encore la supériorité de la savonnerie marseillaise. C'est là vraiment une fabrication régulière, portant en elle-même ses garanties, reposant sur des doses exactes et qu'on ne peut modifier impunément (6 à 7 pour 100 d'alcali,

59 à 60 pour 100 de corps gras, 30 à 35 pour 100 d'eau), donnant un produit qui ne se rancit ni ne se détériore jamais, d'un beau manteau, d'une odeur franche et qui n'a point de rival à l'emploi. S'il en est ainsi et si ces faits sont avérés, d'où vient tant de mauvaise humeur? Marseille est en première ligne pour les quantités et les qualités; que lui faut-il de plus?

Recherchons l'origine et l'objet de cette colère.

Il s'est fondé à Paris et dans sa banlieue des savonneries qui ne sont pas, dit-on, fort scrupuleuses sur la qualité des matières qu'elles emploient, et jettent indistinctement dans leurs chaudières des suifs, des graisses, des oléines, tous les débris imaginables combinés avec quelques huiles de coco ou des huiles de graines colorées en jaune ou en rouge. De là des savons sans marbrure, que l'on nomme dans le commerce *lisses, liquides, unicolores*, et que l'on surcharge d'eau presque à volonté. C'est dans l'excès d'eau que serait surtout la fraude, et aussi dans un mode de vente des plus arbitraires que l'on puisse imaginer. Avec l'habileté de main qui les distingue, les fabricants de Paris ont su donner à ces savons unicolores les apparences du produit le mieux confectionné et, à défaut de qualités solides,

tout le prestige du coup d'œil. La pâte reçoit dans des moules ingénieux les formes les plus diverses, et se débite ensuite par fragments qui devraient peser un demi-kilogramme. C'est ce qu'on appelle la *vente au morceau*. Or il se trouve que ces morceaux d'un aspect si séduisant, au lieu du poids régulier de 500 grammes, n'en ont guère que 470 ou 475, c'est-à-dire 25 grammes de moins.

Ainsi d'une part excès d'eau, de l'autre déficit dans le poids: voilà, s'il faut en croire l'accusation, ce que l'on peut reprocher au savon unicolore de Paris. Et pourtant il est si bien coupé, d'une tournure si coquette, si adapté aux besoins courants, si commode et d'un si prompt débit que l'usage s'en répand de plus en plus, et qu'il tend à évincer des magasins de détail le savon loyal et honnêtement fabriqué. C'est à ce sujet que la savonnerie de Marseille jette feu et flamme: pour de si grands coupables, ce n'est pas trop que les anciens appareils de torture, combinés avec des appareils nouveaux, la marque obligatoire, l'interdiction de la vente au morceau, les saisies, les procès-verbaux, les confiscations, toutes les servitudes de Colbert et toutes les entraves de l'Empire.

Il serait temps d'en finir avec ces récriminations

et ces plaintes, bien souvent reproduites. Je crois qu'il est dans les habitudes des industries de se déprécier et de se calomnier elles-mêmes. Le moindre cri d'alarme jeté par une voix intéressée y trouve à l'instant des échos irréflechis. La chose grossit de bouche en bouche; le ciron devient un éléphant. Au fond, dans toute industrie sérieuse, la fraude n'est que l'exception; la règle est la bonne foi. Quand ce ne serait pas une question d'honneur pour le fabricant, ce serait une question d'intérêt. La fraude, en effet, a rarement enrichi ceux qui s'y adonnent; si elle a des surprises, elle a aussi de cruels retours, et le délaissement est au bout. Rien ne vaut l'industrie régulière; elle conduit seule à la considération et à la fortune. Il se peut que par intervalles elle ait à souffrir de quelques écarts; mais ce sont là des épreuves où elle se retrempe, et c'est à elle que reste en définitive le dernier mot.

D'ailleurs n'est-ce pas sur ce mélange de bien et de mal que roulent toutes les relations humaines? Ne sommes-nous pas exposés chaque jour à choisir, à discerner, à accepter ce qui est bon, à rejeter ce qui est mauvais? N'avons-nous pas à nous défendre les uns des autres, à nous tenir en garde, à nous défier? S'il en est ainsi de toute chose, pourquoi

l'industrie constituerait-elle une exception? Dans les transactions qu'elle crée il y a deux parties en présence, un vendeur et un acquéreur. Que le vendeur sache mieux ce qu'il fait, que l'acquéreur agisse un peu en aveugle, c'est ce qu'il est impossible de nier; mais vouloir suppléer à ce qui manque de loyauté à l'un et d'intelligence à l'autre par une intervention quelconque; vouloir que le gouvernement ait des yeux pour ceux qui ne voient pas et impose le respect d'eux-mêmes à ceux qui l'oublient, c'est entrer dans la voie des utopies, c'est imiter ces sectes de fâcheuse mémoire qui prétendaient affranchir l'individu de toute responsabilité pour la rejeter sur l'État, et mettaient à la charge de ce dernier le souci et le soin de l'existence commune.

Plus on y songe, plus on découvre d'embarras et de périls dans un aussi triste expédient. Aujourd'hui c'est l'industrie du savon qui demande des règlements contre la fraude; demain ce sera une autre industrie, tout aussi autorisée à le faire. A être juste, il n'en est aucune qui n'y ait les mêmes droits. Vous voulez que le savon que j'achète ait un poids régulier et ne soit pas surchargé d'eau. Vous mettez le gouvernement en demeure d'y veiller. C'est bien, mais ce n'est pas tout. Pourquoi n'exigerais-je

pas les mêmes garanties pour les autres articles que je consomme? Pourquoi ne serais-je pas protégé contre les étoffes mal fabriquées et les imperfections de la main-d'œuvre? Il y a des fraudes partout, et partout des victimes; ce n'est faire qu'une demi-justice que d'en réprimer quelques-unes en laissant le reste impuni. Il faut appeler l'œil de la police sur tous les objets imaginables; tous sont susceptibles d'être adultérés. Vite une armée d'agents, d'experts, de chimistes chargée de veiller à la sincérité des produits et à l'honnêteté des moyens de débit. Voilà où aboutit ce régime s'il veut être conséquent.

Que les industries sachent donc se protéger elles-mêmes; l'État est assez chargé de besogne pour qu'on lui épargne celle-là. D'ailleurs il la remplirait mal et tromperait l'espoir qu'on met en lui. Qu'il se réserve un droit de surveillance sur tout ce qui peut intéresser la santé et la vie de ses administrés, qu'il tienne dans une sorte de tutelle les denrées de première nécessité, soit; mais c'est là que se trouve la limite utile de son intervention. Hors de ce domaine restreint et qu'il vaut mieux réduire qu'agrandir, il ne trouverait que difficultés sans issue et inconvénients sans compensation. Le reste doit se passer

entre producteurs et consommateurs; c'est à eux de se faire justice, et ils se la font certainement meilleure que le gouvernement ne la leur ferait. De producteur à producteur, il y a la concurrence d'état qui oblige à être honnête ceux mêmes qui ne le seraient pas par tempérament. De producteur ou d'intermédiaire à consommateur, il y a la faculté de choisir l'objet qui réussit le mieux à l'emploi et de porter ses préférences vers l'établissement le mieux famé. C'est ainsi que, d'une manière presque inaperçue, tout homme et tout produit sont en fin de compte mis à leur rang et appréciés à leur valeur sans qu'il soit nécessaire pour cela d'avoir recours à ces instruments de contrainte renouvelés des anciens temps et dont s'accommoderaient mal le génie et l'activité modernes.

J'ai été sévère envers la note émanée de la savonnerie de Marseille, et je n'en cacherai pas le motif. C'est qu'il m'est pénible de voir s'élever un vœu de servitude manufacturière d'une ville où sont nées tant et de si légitimes manifestations en faveur de la liberté du commerce. C'est là plus qu'une inconséquence, c'est une faute, et, qui plus est, une faute gratuite. Rien en l'état des choses ne motivait cet éclat. La savonnerie de Marseille est, Dieu merci,

robuste et saine; son exposition le prouve bien et jure avec le cri de désespoir qu'elle pousse. Elle a toujours sa légion de fabricants que le consommateur connaît et tient en haute estime. J'ai cité MM. Court de Payen; il faudrait citer encore MM. Arnavon, Paraque, Milliau, Charles Roux, Roulet, Bonnefoy et vingt autres dont les noms m'échappent. Elle a un crédit bien établi et une supériorité de deux siècles, le témoignage public qui lui a été rendu à Londres et celui qui lui sera infailliblement rendu à Paris. Qu'elle s'apaise donc et n'appelle pas les proscriptions sur la tête de ses adversaires! Dans tout combat de ce genre, le champ de bataille reste en définitive aux plus honnêtes et aux plus intelligents. Marseille n'a rien à craindre sous ces deux rapports.

FIN.



TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
L'industrie en Europe.....	1
L'industrie de la soie.....	87
Les objets à bon marché.....	187
Des métaux précieux. — Joaillerie, orfèvrerie, bijouterie.	209
L'ébénisterie.....	237
Les objets hors de classe.....	257
Le savon.....	277